

**Communiqué de presse :
Comité de Pilotage du Projet « Réseau des Aires Marines Protégées des pays de
la COI » (RAMP-COI)**

Date : 15 et 16 juin 2009

Lieu : Saint-Denis de La Réunion (DIREN le 15 et Conseil régional le 16)

Contexte :

Les îles de l'Océan Indien Occidental (Comores, Madagascar, Maurice, Réunion et Seychelles) qui présentent des écosystèmes marins et côtiers d'une grande diversité biologique sont soumises à des menaces naturelles ou liées aux activités humaines (cyclone, réchauffement des eaux, pollution, tourisme non maîtrisé, surexploitation...).

Conscients de ces menaces, les pays de la région ont créé 26 aires marines protégées (AMP). Des initiatives isolées qui manquent de vision écologique régionale et de collaboration (formation, échange d'information...). La COI ; suite à l'atelier tenu en novembre 2003 à Antananarivo à l'initiative du World Wildlife Fundation (WWF), auquel participaient l'ensemble des gestionnaires d'AMP de la région ; a pris l'initiative de monter un projet pour la création d'un « Réseau régional des Aires Marines Protégées des pays de la COI » pour avancer ensemble pour le développement durable des îles, et plus particulièrement la gestion et la protection des ressources marines.

Le projet est piloté par la COI et mis en œuvre par le bureau régional de WWF basé à Madagascar. Sa durée est de 3 ans et son coût total de 1 944 000 €, financés par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), WWF, Conservation Internationale (CI) et le Ministère français des Affaires Etrangères.

Intérêts :

La finalité du Projet est de contribuer au maintien de la biodiversité et des ressources marines et côtières de l'océan Indien Occidental, à travers un réseau régional cohérent d'AMP, gérées efficacement. Il vise à créer une véritable dynamique régionale de tous les acteurs autour de ce réseau.

Le projet est organisé en quatre composantes :

1. Elaboration d'une stratégie régionale de gestion de la biodiversité marine, suite à une analyse éco-régionale
2. Appui au renforcement ou à la création d'AMP
3. Mise en place d'un réseau régional des gestionnaires d'AMP
4. Sensibilisation et information sur l'utilité des AMP

Le quatrième comité de pilotage du projet RAMP-COI rassemblera la COI, maître d'ouvrage du projet et les points focaux national qui sont les représentants des pays (les points focaux du projet), des bailleurs (le Ministère des Affaires Etrangères (MAEE), FFEM, WWF, CI), de l'équipe du projet (UGP), ainsi qu'un conseiller scientifique et technique, et des observateurs réunionnais, partenaires du projet.

Il aura lieu à Saint-Denis, à l'invitation de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) et du Conseil régional, et vise comme les précédents à faire le point sur l'état d'avancement et à présenter le programme prévisionnel pour l'année à venir.

Le projet d'une durée de 3 ans qui devait se terminer en juin 2009 est prolongé d'une année, afin de finaliser les actions mises en œuvre, notamment l'éco-analyse, un outil essentiel pour les pays qui servira de base pour l'évaluation économique des ressources marine et côtière (et optimiser l'utilisation du financement FFEM.)

La réunion des gestionnaires aura lieu dans la foulée les 17, 18 et 19 juin à St-Gilles avec le GIP RNMR (Réserve nationale marine de la Réunion).

Contacts :

RAMP COI

Denis Etienne

Assistant technique environnement marin

denis.etienne@coi-ioc.org

Secrétariat Général COI

Fatoumia Abdoukarim Bazi

Chargées de communication

fatoumia.bazi@coi-ioc.org